

L'impact sémantique des contraintes stylistiques de la langue cible dans les traductions françaises de Thérèse d'Avila: le cas du redoublement des mots.

HUGO MARQUANT
Institut Libre Marie Haps

Resumen: Basándose en el concepto de *constraints*, procedente de la lingüística distribucional (Harris), se analiza el problema del *redoublement* en las palabras en las traducciones al francés de Santa Teresa

Palabras clave: Traducción, *redoublement*, traducción literaria

Abstract: Building on the concept of constraints as use by distributional and generativ linguistics, I discuss the problem of *redoublement* in words from the French translations of Santa Teresa.

Key words: Translation, *redoublement*, literary translation.

Traduire est un acte étonnant et il vaut la peine de s'en étonner en regardant de plus près ses résultats. En théorie, il y est question de langues, de textes, mais dans la pratique il s'agit de beaucoup plus. Le traducteur réfléchit, il comprend, il sent, il adore ou il déteste, mais avant tout il agit, il crée, il recrée, il choisit, il vit, il s'engage. Ne serait-ce que parce que la langue elle-même est à la fois d'ordre linguistique, conceptuel et pragmatique. Les trois faces de la terminologie systématique.

De là que pour beaucoup la traduction est une bataille perdue d'avance. L'originalité du texte en contradiction flagrante avec sa propre traduction. Le texte en lui-même et le texte comme prétexte à la création d'un autre texte, ce dernier devenant à son tour un texte en lui-même. La philologie et la traduction. La magie traduisante. La réponse à un tel paradoxe se trouve, à notre avis, nécessairement dans la traduction elle-même en tant que processus intégral et spécifique.

L'impossibilité, en tant que négativité absolue, n'est d'ailleurs pas la seule et unique alternative. Nous connaissons tous le concept des "difficultés" de la traduction. La négativité qui prend la forme de "restrictions", de "limitations" et de "contraintes" (constraints). Et ce tant par rapport à une énonciation expressive débridée qu'en relation avec une expérience créatrice partagée, solidaire et équivalente. Des deux côtés (création et recréation) le maître mot est le même. Il s'agit d'une dynamique d'optimisation maximale. Des deux côtés, le rédacteur/traducteur y met du sien. Mais les "contraignances" sont fortes, multiples et complexes.

Le concept des "contraintes" nous vient de la linguistique distributionnelle. Il s'agit d'un ensemble de limitations séquentielles portées par la linéarité du discours. Son opposé étant la liberté d'occurrence (la variabilité de l'énonciation), le concept s'est rapidement élargi pour devenir synonyme de "critères d'adéquation"¹, "conditions de sortie" (output conditions)² ou encore de "facteurs d'évaluation".

On les retrouve d'abord au niveau du couple langue-discours. La Grammaire qui actualise, génère, qui permet d'évaluer voire de garantir sa propre adéquation, etc., obéit à un certain nombre de conditions qui se situent des deux côtés de la dynamique citée³. De plus, elles engagent l'intégralité de la langue en ses trois dimensions linguistique (phonologie, morphologie, syntaxe, stylistique, sémantique), cognitive (conceptuelle, significative) et pragmatique (fonctionnelle, communicative,...).

En matière de traduction, tout en étant plus compliquée, la situation est sensiblement la même. Ici aussi la dynamique est double: les contraintes concernent tant la langue de départ que la langue cible. Ici aussi elles relèvent d'une conception intégrale du langage. Mais, avant tout, elles sont nécessairement partagées entre langues différentes. En d'autres mots, des deux côtés des mécanismes spécifiques "contraignent" (ou "restreignent") chacun à sa façon la variabilité énonciative de la traduction. En fin de compte, nous sommes confrontés très clairement à deux types de contraintes. Les premières, structurelles, qui opèrent au niveau du système (par exemple, sous la forme de classes ou de catégories) et les contraintes discursives qui posent la création d'un discours en quelque sorte préexistant. Les nécessités et les interdits?

Un deuxième couple de contraintes, enfin, met en jeu le rapport auteur-traducteur. L'originalité de l'auteur face à celle ("limitée") du traducteur. En l'occurrence, la conscience (en quelque sorte la déontologie) du traducteur confrontée à l'élan créateur de l'auteur. Ici encore la responsabilité est bipolaire. L'approche est double. Mais dans tous les cas

¹ A. RADFORD, *Transformational Syntax*. Cambridge: Cambridge Univ. Press, 1984, p. 25-27 («criteria of adequacy»).

² David M. PERLMUTTER, "Les pronoms objets en espagnol: un exemple de la nécessité de contraintes de surface en syntaxe". In: *Langages*, 14, 1969, *Tendances nouvelles en syntaxe générative*, Paris: N. Ruwet, Didier-Larousse, 1969, p. 81-133: "Il est nécessaire de renforcer la théorie grammaticale par l'addition de *contraintes de surface* (*surface structure constraints*) ou *conditions de sortie* (*output conditions*), auxquelles doit satisfaire la sortie de la composante transformationnelle" Dans ce même numéro, S. Y. KURODA parle de "*contraintes de sélection*" (p. 51).

³ D.A. DINNSEN, "Additional constraints on clitic order in Spanish". In: *Generative Studies in Romance Languages*, J. CASAGRANDE et B. SACIUK, eds, Univ. of Florida, Newbury House Publishers, 1972, p. 176.

elle se traduit par un sentiment de "contraignance", ce qu'on appelle traditionnellement "les difficultés de la traduction"⁴.

Or —et nous citons Georges Mounin dans un texte de 1968⁵—, une des difficultés majeures de la traduction "provient des langues elles-mêmes, [même] ... dans le domaine où l'analyse linguistique est la plus délicate, et la moins avancée scientifiquement: celui de la stylistique". Et notamment de la stylistique de la langue d'arrivée⁶. Dans une publication récente, D. Gile⁷, nous parle des "informations induites par les contraintes linguistiques" soit au sens strict (indépendantes de la volonté de l'auteur) soit de celles qui résultent d'un choix personnel (par exemple, la pratique d'un style plus ou moins direct). Et il se pose la question de savoir dans quelle mesure le traducteur reste libre de restituer sans restriction les premières dans la langue d'arrivée. Par contre, dit-il, "dans la mesure où la langue d'arrivée induit ses propres informations, il est naturel de les introduire dans la traduction même si elles ne figurent pas dans le texte original". C'est bien dire la pertinence de la stylistique de la langue d'arrivée pour la traduction et en même temps évoquer déjà le danger de dérapages éventuels consécutifs à l'application d'un quelconque processus de prise de décisions. En effet, n'oublions pas que, comme le dit Guiraud, "la stylistique est un inventaire —jamais terminé et toujours ouvert— de libertés et de choix"⁸.

Plus concrètement, l'objet spécifique de la présente contribution concerne un aspect particulier de la langue/stylistique française: le problème du redoublement du (même) mot. Les manuels de stylistique sont parfaitement unanimes sur ce point: "Rien n'est plus lassant que les répétitions de mots trop rapprochés qui donnent une impression de négligence paresseuse" (René GeorGIN, p. 75)⁹; "les répétitions de mots

⁴ Plus récemment est apparue la notion de "constrained translation" en référence aux restrictions spécifiques qui caractérisent la traduction audio-visuelle (le sous-titrage) (C. TITFORD, *Lebende Sprachen*, XXVII, 3, 1982, pp. 113-6).

⁵ Georges MOUNIN, *Linguistique et traduction*, Bruxelles: Dessart et Mardaga, 1976, p. 85 (Introduction linguistique aux problèmes de la traduction/1968). Bien entendu, il reste de nombreuses autres contraintes traductionnelles. Ne fût-ce que, par exemple, la cohérence concordancielle de la *Bible de Jérusalem* ou la finalité propre de la traduction tant du point de vue du lecteur qui décide de prendre connaissance d'une œuvre dont il ignore tout (ou une partie) de la langue de départ que pour un chercheur désireux de fonder une partie de sa recherche.

⁶ Il y a lieu effectivement de distinguer entre: le style de l'auteur, la stylistique de la langue de départ, le style du traducteur et la stylistique de la langue d'arrivée.

⁷ Daniel GILE, *La traduction. La comprendre, l'apprendre*, Paris: PUF, 2005, pp. 94-5.

⁸ P. GUIRAUD, *Essai de stylistique*, Paris: Klincksieck, 1969, p. 80.

⁹ René GEORGIN, *Les secrets du style*, Paris: Les éditions sociales Française, 1962(14). [Un exemple: « l'extrait du livre commenté se situe dans la deuxième partie du livre » devient "... dans la deuxième partie" ou "... dans la deuxième partie de l'ouvrage". Tandis qu'en français on évite les redoublements malgré les dangers de la pseudo-synonymie, en espagnol on a plutôt tendance à les garder précisément à cause de ces mêmes dangers.] Déjà en 1707, A. Arnauld

dues à la simple négligence encourent le blâme» (Idem, p. 151); "il est admis, en français, qu'on évite autant que possible le redoublement du même mot" (E. Legrand, p. 201)¹⁰. C'est-à-dire que, malgré les dangers de la pseudo-synonymie, le français préfère éviter le redoublement. En espagnol, par contre, on retourne l'argumentation en disant que précisément à cause de ces mêmes dangers ("Cervantes" n'est pas synonyme de "el autor del Quijote") il vaut mieux ("No tenga miedo") répéter le mot (Graciela Reyes, p. 351)¹¹.

D'emblée, cependant, trois réflexions s'imposent:

1. Les auteurs distinguent le redoublement pur et simple du mot de ce qu'ils appellent la "répétition oratoire"» (R. Georjgin, p. 151-4) "voulue" (p. 151), la "répétition voulue et soulignée" (E. Legrand, p. 197) "figure de rhétorique" p. 197). La répétition comme élément significatif de la {Catégorie} intensité, emphase,...
2. Le problème se pose différemment selon qu'il s'agisse d'un texte spécialisé (langue de spécialité, vocabulaire spécialisé) ou d'un texte rédactionnel (littéraire, par exemple). Jamais un mathématicien n'a eu peur de ressasser les mots *d'angle* et de *ligne* dans ses manuels (Legrand, p. 197). Tandis que, pour le stylisticien René Georjgin, "les répétitions de mots sont particulièrement choquantes dans des créations littéraires où la forme prend une importance essentielle" (p. 75). En réalité, il s'agit d'une part du statut terminologique d'un mot (mot → mot/terme → terme) ("la technicité de l'expression"), mais aussi de la neutralisation de la {Catégorie} de référence en faveur d'une reproduction nécessaire, voire indispensable.
3. C'est ici également que nous introduisons la notion d'intertextualité¹². Par rapport à la traduction, les relations intertextuelles sont en effet

en avait fait la REGLE VI de son traité "pour discerner les bonnes et les mauvaises critiques des traductions de l'écriture Sainte en François. Pour ce qui regarde la langue, Avec des Réflexions sur cette maxime, que l'Usage est le tyran des Langues vivantes", Paris, Charles Huguier, 1707, Tome VIII, p. 440: "On ne peut point, avec raison, obliger un Traducteur, même de l'écriture sainte, de traduire toujours de la même manière les mêmes mots, ou les mêmes façons de parler, qui se trouvent en divers endroits de son Auteur. Et il lui est très-permis d'en employer d'autres, pourvu qu'ils aient le même sens."

¹⁰ E. LEGRAND, *Méthode de stylistique Française à l'usage des élèves*. Paris: J. de Gigord, 1968 (2).

¹¹ Graciela REYES, *Cómo escribir bien en español, Manual de redacción*. Madrid: Arco Libros, 2003 (4), p. 351: "No tenga miedo de repetir palabras... Es preferible ser algo repetitivo que ser remilgado, y si encima corre el riesgo de crear confusión, tanto peor."

¹² Voir: N. Limat LETELLIER, *L'Intertextualité, Annales littéraires de l'Université de Franche-Comté*, n° 637; G. Genette, *Palimpsestes, la littérature au second degré*. Paris: Seuil, 1982 (Coll. "Poétique").

multiplés et variées. Qu'il s'agisse du rapport original-traduction, du rapport entre les différentes traductions d'un même original ou encore d'autres types de rapports (par exemple, en traduction audiovisuelle) les relations s'accompagnent toujours de contraintes (restrictions) soit dans un sens positif (nécessités) soit dans un sens négatif (interdits). D'un côté elles nous sont utiles, elles nous suggèrent des solutions concrètes, elles nous assistent dans la formulation de notre traduction, mais en même temps elles nous empêchent de "créer en toute liberté", elles balisent, elle réduisent notre variabilité/ flexibilité expressive. Par ailleurs, les solutions proposées par les auteurs pour remédier le redoublement d'un mot sont directement transposables à la traduction. Seulement que, au lieu de ramener un terme quelconque dans la rédaction, il s'agit ici plutôt de ne pas recréer une redondance de la langue de départ en langue cible.

Enfin, un mot sur le contexte global de la présente contribution. En réalité, elle s'inscrit dans un de travail de recherche en cours beaucoup plus vaste concernant la textualité/intertextualité en français de Thérèse d'Avila. Encore plus concrètement, la question de savoir comment le texte thérésien se porte en langue française. Et ce non seulement par rapport au texte espagnol (par exemple, traduire le castillan de Thérèse en français), mais aussi en tant que texte autonome (par exemple, lire Thérèse d'Avila en français)¹³. En partant, bien entendu, de l'ensemble des opérations

¹³ Pour réaliser la présente étude et pour les textes espagnols nous utilisons généralement les éditions élaborées par le P. Tomás ALVAREZ pour Monte Carmelo. En complément, en cas de doute, nous consultons également les autographes qui sont devenus aujourd'hui facilement accessibles grâce au travail impressionnant du même P. Alvarez. Enfin, dans le cas des traductions, nous utilisons des éditions aux références spécifiques (tant pour les textes source que pour les textes cible). Nos citations se rapportent aux textes référés ci-après: Santa Teresa. *Obras completas*, ed. preparada por Tomás ALVAREZ. Burgos: Monte Carmelo, 2001 (11) (Maestros Espirituales Carmelitas 1); *Cartas*, ed. preparada por Tomás ALVAREZ. Burgos: Monte Carmelo, 1997 (4) (Maestros Espirituales Carmelitas); (BRETIGNY) [1601] *La vie et les œuvres spirituelles... Traduit par I.D.B.P. et L.P.C.D.B.*, Lyon: Rigaud et Obert, 1627-8; *Traicté Du Chasteau ou Demeures de l'ame ... traduite D'espagnol en Francoys par .I.D.B.P. et L.P.C.D.B.* Paris: Guillaume de la Noüe, 1601; (DENYS) [1616], *Histoire des fondations des Sœurs carmélites déchaussées*. Traduites de l'espagnol en français par le R. P. DENYS de la Mère de Dieu, Paris, Hure, 1616; (ELISEE) [1630], *Les œuvres de Ste Therese de Iesvs. Traduites d'Espagnol en François par le R. P. Elisee de St Bernard*. Paris: Michel Sonnivs, 1630; (CYPRIEN) [1644], *Les œuvres de la Sainte Mere Terese de Iesvs... Traduites d'Espagnol en François par le R. P. Cyprien de la Natiuité de la Vierge*. Paris: Frederic Leonard, 1667; (ANDILLY) [1670], *Les œuvres de Sainte Therese divise'es en devx parties. De la Traduction de Monsievr Arnavid d'Andilly*. Paris: Pierre le Petit, 1676; (BOUX) [1851], *Œuvres... Trad. sur les manuscrits originaux par Marcel Bouix*. Paris: Julien Lanier, 1851-61. (CLAMART) [1907-10], *Thérèse d'Avila. Œuvres complètes. Traduction par Mère Marie du Saint-Sacrement carmélite déchaussée. Ed. établie, révisée et annotée par les Carmélites de Clamart et Bernard Sésé*, Paris, Cerf, 1995; (GRÉGOIRE) [1928-30], *Sainte Thérèse de Jésus. Œuvres complètes*.

(“manipulations”» dans tous les sens du terme) qu'on peut en quelque sorte infliger à tout texte quel qu'il soit: (dans le désordre) lire, traduire, adapter, résumer, contracter, manipuler, modifier, amender, changer, interpréter, transcrire, transformer, étudier, expliquer, présenter, exploiter, transposer, comparer, synthétiser, abréger, couper, coller, sélectionner, choisir, réciter, saisir, citer, faire allusion, copier/recopier, corriger, amender, se rappeler, oublier, rater, réussir, raturer, trahir, falsifier, mettre en page, numériser, documenter, mettre en images, rédiger, etc. etc.

* * * * *

Entrons maintenant en matière. Dans cette deuxième partie, nous vous proposons l'étude d'un certain nombre de cas représentatifs sélectionnés sur une triple base de critères strictement méthodologiques¹⁴ : (a) redoublement vs répétition, ces redondances qui n'en sont pas vraiment ; (b) un certain nombre de critères de lecture de nature stylistique, syntaxique et terminologique, dans tous les cas à valeur potentiellement sémantique et (c) la dimension chronologique. En effet, les exemples cités proviennent d'un panorama de traductions françaises qui recouvre une période allant de 1601 (Jean de Brétigny et les Chartreux de Bourgfontaine) à 1995 (les Carmélites de Clamart et le Professeur Bernard Sésé. Version linguistiquement modernisée de la traduction de 1907 à 1910).

Une toute dernière remarque préliminaire. Nous ne prétendons aucunement interpréter/situer d'éventuels écarts en termes de message absolu, au contraire nous nous limitons tout simplement à vous les soumettre sous la forme de questions d'exégèse critique. Ceci pour deux raisons: le choix/l'orientation méthodologique de la langue cible et la conscience de la complexité significative/sémantique toujours ouverte du message en référence. La difficulté de lire convenablement/correctement les écrits de la Sainte d'Avila.

Et d'abord un certain nombre de cas/exemples qui se situent sous le signe de l'expressivité, de l'intensité et de l'emphase. Ils ont en commun d'avoir été en quelque sorte voulus intentionnellement par le traducteur dans le double souci de fidélité et de respect de la langue française. Dans tous les cas, il s'agit de répétitions plutôt que de redoublements. Des redondances qui ne le sont pas vraiment.

Traduction du R.P. Grégoire de Saint-Joseph, Paris, Seuil, 1995; (Auclair) [1964], Thérèse d'Avila. Œuvres complètes. Texte français par Marcelle Auclair, 1964, Desclée de Brouwer, 1989.

¹⁴ Un certain nombre de nos exemples ont été sélectionnés dans le *Vocabulario* de Jeannine POITREY (Université de Lille III, 1977, 3498-9).

Le premier (V, 5, 4),

(1) "Es un *desatino* que se usa en el mundo, que me *desatina*...",

repose sur une séquence dérivée du type *substantif + verbe* qui intervient à un moment particulièrement émotionnel (chargé d'émotivité) de sa rencontre avec le curé de Becedas.

1. Ce qui frappe d'abord dans cet exemple, c'est la dynamique d'écriture de Thérèse. Or cette dynamique est basée sur deux aspects: la courte distance/le rapprochement et l'identité formelle de la base de la séquence. Marcelle Auclair, en traduisant "la folie du monde m'affole" (p. 33), est la seule à avoir respecté intégralement ce double principe. Tous les autres se sont laissé guider par des contraintes rédactionnelles en réintroduisant la distance ("qui a cours dans le monde et qui" (Clamart, 37) (Grégoire, 47); "qui court parmy le monde, qui" (Cyprien, 15) (Elisée, 19); "qui trompe le monde, & qui" (Andilly, 19); "qui a cours dans le monde, et j'avoue qu'" (Bouix, I, 51) –bien entendu, en référence au texte espagnol et en rapport avec la version "du monde" de Marcelle Auclair —mais aussi en cassant l'identité de la base— sous l'influence du français. Si pratiquement tous traduisent *desatino* par *folie* (Auclair, 33; Clamart, 37; Grégoire, 47; Cyprien, 15; Andilly, 19; Bouix, I, 51) —une seule exception: Elisée (p. 19) traduit par *aveuglement & vn abus*—, la plupart ne continue pas sur la même ligne formelle. L'intertextualité nous fournit des mots-termes aussi différents que: *me stupéfie* (Clamart, 37), *me met toute hors de moi* (Grégoire, 47; Bouix, I, 51), *me captivoit* (Cyprien, p. 15), *me trompoit* (Andilly, 19) et *m'aveugloit* (Elisée, 19). Seuls Elisée (p. 19) ("*vn aveuglement ... qui m'aveugloit*") et Andilly (19) ("*qui trompe le monde, & qui me trompoit*") retrouvent des éléments de caractère répétitif. On a l'impression, en effet, que l'intensité porte plus sur l'ensemble que sur le mot. Les traducteurs semblent avoir perçu la formule thérésienne comme une forme de redoublement et ont agi en conséquence¹⁵.

¹⁵ Autre exemple (négatif): "con el contento que me da contentarle" (V, 35, 10):

Auclair, 203 : "ma joie de le contenter" (a); Cyprien, 186: "le contentement que j'avois de le contenter" (b); Andilly, 226: "la joye de faire vne chose agreable à Dieu" (a); Clamart, 280: "La joie de contenter Dieu" (a); Grégoire, 390: "j'étais heureuse de le contenter" (a); Elisée, 253: "le contentement que i'ay, lors que ie le contente" (b); Bouix, I, 514: "le contentement que j'éprouvois de faire quelque chose que je savois être du bon plaisir et du service de Dieu" (a). Comme il ne s'agit pas d'un contexte particulièrement chargé d'emphase, les traducteurs considèrent la formule comme un redoublement. Seuls Cyprien et Elisée gardent l'identité formelle de la base.

D'autres exemples encore: substantif + adjectif : "¡Y que precio tan precioso!" (F 31, 22) – "prix précieux" (Auclair, 799; Elisée, 357; Denys, 1616); "flaqueza flaca (CV 21,3) – "faiblesse faible" (Auclair, 436; Elisée, 418; Bretigny, II, 121); "muerte mortal" (V, 9, 8) – "mort mortelle"

2. De toute façon, le résultat, les écarts sémantiques en français, et ce malgré les distances chronologiques, sont évidents. Tout le monde connaît ces mots qui non seulement changent de signification, mais qui parfois « prennent de la poussière » en attendant de renaître à d'autres moments avec la même vigueur qu'avant. Du même coup nous nous retrouvons également au sein d'un certain vocabulaire thérésien d'introspection/observation psychologique qui reste difficile à cerner.

Il s'agit de mots-termes comme *desatino*, *antojo*, *determinación*, *ingenio*, ... et d'innombrables *espantarse*, *desear*, etc. qui (a) qui existent encore en espagnol contemporain, mais qui fonctionnent/ont fonctionné dans un/des système(s) linguistique(s) différent(s) (le castillan de Tolède de la première génération du XVI^e siècle); (b) des mots qui aujourd'hui encore posent des problèmes de définition précise en termes de dénotation (les traits distinctifs de base) et de connotation (les dimensions pragmatiques/communicatives) (la « terminologie » des sciences humaines); et (c) des mots pour lesquels nous ne disposons pas de description scientifique intégrale de référence (une étude globale de la langue castillane de la génération de Thérèse d'Avila).

Notre deuxième exemple (E, 6, 1),

(1) "¡Oh deleite mío, Señor de todo lo criado y Dios mío! ¿Hasta cuándo esperaré ver vuestra presencia? ¿Qué remedio dais a quien tan poco tiene en la tierra para tener algún descanso fuera de Vos? ¡Oh vida larga!, ¡Oh vida penosa!, ¡oh vida que no se vive!, ¡oh qué sola soledad!, ¡qué sin remedio! Pues, ¿cuándo, Señor, cuándo?, ¿hasta cuándo?, ¿qué haré, Bien mío, qué haré? ¿Por ventura deseare no deseare?"

se situe au tout début d'une *Exclamation*, un genre littéraire particulièrement dramatique. Il constitue une séquence dérivée du type *subst. + adj. (sola soledad)* qui est fréquemment utilisée par la Sainte (voir note 15). Par ailleurs, le contexte immédiat (rapprochement) déborde de

(Auclair, 62; Cyprien, 38; Elisée, 50); "*ingenios ingeniosos*" (CV, 21, 4) – "*génies ingénieux*" (Auclair, 436; Bretigny, 121); "*determinada determinación*" (CV, 21, 2) – "*détermination déterminée*" (Auclair, 436); "*encerramiento encerrado*" (M, 5, 4, 8) – "*clôture close*" (Auclair, 947); "*cloître cloître*" (Clamart, 1057); "*impossible de toda imposibilidad*" (V, 28, 11) – "*impossible et plus qu'impossible*" (Auclair, 198); "*impossible de toute impossibilité*" (Elisée, 185).

Ici encore la "concurrente" vient (1) de l'idiosyncrasie du français (par exemple, "*grande faiblesse*" (Cyprien, 301; Andilly, 578; Clamart, 779; Grégoire, 690; Bouix, III, 152) ou ("*une mort lamentable*" (Clamart, 69); "*une mort cruelle*" (Grégoire, 92); "*une mort redoutable*" (Andilly, 47)) et (2) de la catégorie {I} (par exemple, "*tout à fait impossible*" (Clamart, 213); "*absolument impossible*" (Grégoire, 295; Andilly, 171); "*entièrement impossible*" (Cyprien, 139); "*de toute impossibilité*" (Bouix, 378-9) ou "*une mort redoutable, même très-redoutable*" (Andilly, 47).

répétitions emphatiques. Nous y trouvons même un troisième type de séquence: *verbe + verbe* (articulation syntaxique) (*desearé... deseare*).

1. La "*sola soledad*" (la solitude exponentielle, la "*solitude profonde*" de Thérèse de Lisieux) pose problème en français. Seul Brétigny (II, 265), en 1601, traduit: "*ô solitude trop seule*". Marcelle Auclair, tout en gardant la base formelle, change le mot: "*ô solitaire solitude*" (p. 524). De même Clamart: "*ô désolante solitude*" (879). Tous les autres désarticulent la formule: soit en *solitude profonde*¹⁶ (Grégoire, 1463) (Andilly, 271), *quelle solitude!* (Cyprien, 565) (Elisée, 175), soit en reformulant l'expression: *que mon âme est seule dans cette solitude!* (Bouix, II, 573).
2. Les traducteurs reprennent systématiquement toutes les répétitions emphatiques :
 - *vida – se vive: vie – on vit* (Auclair, 524; Clamart, 879; Grégoire, 1463; Cyprien, 565; Elisée, 179; Brétigny, II, 265. Bouix (573) traduit *se vive* par *je vis* et Andilly (271) par *vne vie*.
 - *quando (3x): quand (3x)*: (Auclair, Clamart, Grégoire, Cyprien, Elisée, Bouix, Brétigny). Seul Andilly (271) préfère se limiter à deux fois "jusques à quand?".
 - *qué haré? (2x): que ferai-je? (2x)* (Clamart, Cyprien, Andilly, Elisée, Bouix, Brétigny). Marcelle Auclair (524) "modernise": *que puis-je faire? (2x)* et Grégoire "redouble": "*que ferai-je?! que dois-je faire?*"(1463).
 - *desearé no deseáros – désirer – désirer* (Auclair, 524; Clamart, 879; Grégoire, 1463; Cyprien, 565; Andilly, 271; Bouix, 573; Brétigny, 265, II). Seul Elisée (175) préfère alterner *souhaiter* et *désirer*.

Le panorama est impressionnant. A tel point que l'on pourrait avoir une impression de traduction littéraliste forcée, où le mot dans toute sa linéarité récupère tous les droits. Et où on change substantiellement d'orientation en repassant carrément du côté de la langue de départ.

Dans un contexte moins emphatique (V, 19, 10),

(2) "Ahora me santiguo y no me parece que he pasado *peligro tan peligroso* como esta invención que el demonio me enseñaba por vía de humildad."

¹⁶ Expression utilisée également par Thérèse DE LISIEUX (*Concordances*, p. 781).

(il s'agit des chapitres 18-21 sur le quatrième degré d'oraison) (un contexte plutôt doctrinal), l'idiosyncrasie du français reprend le dessus par rapport à la répétition: elle agit en évitant le redoublement. En d'autres mots, tous les traducteurs traduisent *peligro tan peligroso* par *un péril aussi grand* (Auclair, 126), *le plus grand péril* (Clamart, 136), *de plus grand péril* (Cyprien, 86), *la grandeur du péril* (Andilly, 105), *le plus grand péril* (Bouix, 235)¹⁷. Grégoire (188) garde *grands*, mais propose *dangers* tandis que Elisée garde *perilleux* mais traduit *nauffrage*.

Une deuxième catégorie de répétitions comprend les séquences emphatiques directes (linéaires). Notre premier exemple provient lui aussi des *Exclamations*, un texte, comme nous l'avons déjà signalé, particulièrement chargé en émotions et en intensité (E, 14, 3):

(4) “!Oh hermanos, oh hermanos e hijos de este Dios! *Esforcémonos, esforcémonos*, pues sabéis que dice Su Majestad que en pesándonos de haberle ofendido no se acordará de nuestras culpas y maldades.”,

1. *hermanos* – *hermanos* (2x) est repris systématiquement par tous les traducteurs (*frères* – *frères*);

2. *esforcémonos* – *esforcémonos* (2x):

3. est traduit soit de la même façon (répétition):

- efforçons-nous, efforçons-nous (Bretigny, 533) (Elisée, 185)
- prenons courage, prenons courage (Auclair, 533)
- courage, courage (Clamart, 890)
- confiance, confiance (Grégoire, 1477)
- pleurons, pleurons (Bouix, II, 598-9)

soit avec une variation interne:

- efforçons-nous, animons-nous (Cyprien, 572)
- efforçons-nous, mais de tout nostre pouvoir (Andilly, 883)

Cette dernière traduction indique très clairement la valeur exponentielle de la répétition.

Par la négative, nous voyons également comment la réduction de la formule répétitive diminue son effet d'intensité (V, 39, 5):

(5) “*Luego, luego* dábame mucho escrúpulo...”.

Aucun traducteur ne reprend la formule: *sur le moment* (Auclair, 301), *Au début* (Clamart, 319), *Dans les commencements* (Grégoire, 447), *aussi-tost* (Cyprien, 213), *Cela n'arrivoit jamais sans que* (Andilly, 257) (peut-être la manière de traduire la plus forte, malgré la dilution? peut-être *aussi-tost?*),

¹⁷ Expression (“un grand péril”) utilisée également par Thérèse DE LISIEUX (*Concordances*, p. 620).

soudain (Elisée, 290), *Dans le principe* (Bouix, I, 584). Aucune coïncidence! Peut-être une échelle d'intensité? Bien sûr, la chronologie a joué...¹⁸

Notre exemple suivant (F, 24, 1),

(6) "Cuando he dicho que el padre maestro fray Jerónimo Gracián me fue a ver a Beas, jamás nos habíamos visto, *aunque yo lo deseaba harto*; escrito, sí algunas veces. Holguéme en extremo cuando supe que estaba allí, *porque lo deseaba mucho* por las buenas nuevas que de él me habían dado; mas muy mucho más me alegré cuando le comencé a tratar, porque, según me contentó, no me parecía le habían conocido los que me le habían loado."

porte manifestement le sceau de l'intensité (ne fût-ce que par l'abondance des intensifs: *harto, en extremo, mucho, muy mucho más, según*). Après avoir consacré tout un chapitre (XXIII) à Jerónimo Gracián, la rencontre se précise. Elle ne l'a pas encore vu, mais elle le voit déjà dans son projet! Et comment! Par deux fois (= répétition) elle le dit: *aunque yo lo deseaba harto* et *porque lo deseaba mucho*.

Les traducteurs réagissent de deux façons différentes: ou bien ils respectent la répétition mais en variant l'expression:

- le vif désir que j'en avais/ je souhaitais ardemment (Grégoire, 1258)
- ie l'eusse beaucoup désiré/ ie souhaitois grandement (Cyprien, 663)
- le désir que j'en avais/ ardemment souhaiter (Clamart, 574)
- ie l'eusse extrêmement désiré/ vne chose que ie souhaitais fort (Elisée, 330)
- un extrême désir de le voir/ j'appelois ce moment de tous mes voeux (Bouix, II, 331-2);

ou bien ils suppriment le deuxième volet de la répétition: Auclair, 731 et Andilly, 396. Le cas d'Andilly est cependant particulier. Apparemment il est passé directement de *lo deseaba harto* à *lo deseaba mucho* en supprimant toute la partie intermédiaire. Comme s'il s'agissait d'une erreur de copiste...?

Pour expliquer cette variabilité en français on peut invoquer le principe du rapprochement (la distance) et l'aspect plutôt syntagmatique des formules (avec, en français également, le renfort des mots secondaires: *vif, ardemment, beaucoup, grandement, extrêmement, fort, extrême, de tous*

¹⁸ D'autres exemples: "Mirad, mirad" (F, 27, 12) ("voyez, voyez...": Auclair, 752; Clamart, 598; Grégoire, 1291; Bouix, II, 376); "errado, errado" (V, 27, 13) ("nous errons, nous errons": Auclair, 189; "chemin perdu, chemin perdu": Clamart, 1995; "Illusion, illusion": Grégoire, 1949; "jamais, non jamais": Bouix, p. 361); "humildad, humildad" (M, 3, 1, 7): "humilité, humilité" (AUCLAIR, 896; Clamart, 1000; Grégoire, 850; Cyprien, 462; Andilly, 705; Elisée, 27; Bouix, III, p. 377; Bretigny, II, 39; 101, 35); "Entrad, entrad" (M, 3, 1, 6): "Entrez, entrez": Auclair, 896; Clamart, 1995; Grégoire, 1499; Andilly, 1676; Elisée, 27; Bouix, III, 376; Bretigny, II, 39; 1601, 34).

mes vœux). De toute façon, cette variabilité est clairement réductrice d'intensité (*désirer /souhaiter*).

D'autre part, ce même texte est révélateur également de la variabilité énonciatrice de Thérèse elle-même. En effet, elle nous y exprime sa joie de trois façons différentes: *Holguéme – me alegré –me contentó*. Les traducteurs, de leur côté, essaient de suivre (tant bien que mal):

- je fus extrêmement heureux – je m'en réjouis – il me plut (Auclair, 731)
- ma joie fut grande – ma joie devint bien plus vive encore – je fus si enchantée (Clamart, 574)
- Grande fut ma joie – Ma joie fut encore beaucoup plus vive – j'en fus tellement satisfaite (Grégoire, 1258)
- ma ioye fut extreme – je me réjouïs – selon la grande satisfaction qu'il me donna (Cyprien, 663)
- mon contentement et ma ioye se redoublèrent – ie ressentis vne ioye extreme – il me contenta si fort (Elisée, 330; Denys, 454)
- () – () – me donna beaucoup de ioye (Andilly, 396)
- quelle fut ma joie – (ma joie) fut incomparablement plus grande – Il me contenta (Bouix, II, 331-2).

Avec notre deuxième série nous nous engageons de plus en plus dans le domaine des redoublements discursifs. Notre premier cas (CV, 4, 5),

(7) "Y si este mandamiento se guardase en el mundo como se ha de guardar, creo aprovecharía mucho para guardar los demás; mas, más o menos, nunca acabamos de guardarle con perfección."

est tout à fait clair à ce propos:

2. Chez Thérèse nous trouvons 4 fois le verbe *guardar* et ce dans un contexte tout à fait rapproché et avec le même sens.
3. Pour les traducteurs français:
 - ils gardent partiellement les redondances (Auclair 3x; Clamart 3x; Grégoire, 2x; Elisée 2x; Bouix 3x). Seul Brétigny utilise 4 fois le verbe *garder*. Pour expliquer le succès relatif des redondances, on pourrait peut-être penser à cette identité de sens déjà signalée.
 - le déficit (mineur) par rapport aux autres occurrences s'explique par une technique qui consiste à remplacer un mot-terme déterminé par un anaphorique¹⁹: "Y si este

¹⁹ Voir R. GEORGIN, o. c., p. 79-80; H. Keniston, *Syntax of Castilian Prose. The XVIth century*, Chicago, 1937, p. 693.

mandamiento se guardase en el mundo como se ha de guardar" (Clamart, 712) "Si ce commandement était observé dans le monde comme il devrait l'être"; (Auclair, 376) "Si le monde observait ce commandement comme il le doit"; (Grégoire, 603) "Si ce commandement de la charité était observé dans le monde comme il doit l'être,..." (Bouix, 603) "Si ce commandement étoit observé dans le monde comme il devoit l'être,..."²⁰ Il s'agit d'une technique à laquelle Thérèse elle-même n'est pas opposée (V, 19, 10):

(8) "Basta ya para ver sus grandes misericordias, no una sino muchas veces que ha perdonado tanta *ingratitude*. A San Pedro una vez que lo fue, amí muchas;...",

quitte à changer la tournure de la phrase: *ingratitude* – *lo fue* [ingrato]. Il s'agit d'un système anaphorique que les traducteurs ont du mal à traduire. Plus concrètement, dans le cas présent, l'ingratitude de Pierre s'éclipse devant le pardon, et le changement induit même quelques nouvelles répétitions ou redondances: [*pardonné* – *ingratitude* – *pardonné*].

Un bel exemple est celui de Clamart (p. 136): "ce n'est pas une fois, mais plusieurs, qu'il m'a pardonné une pareille ingratitude. Saint Pierre n'a été pardonné qu'une fois,..." De l'ingratitude au pardon, une fois n'est pas coutume... (*una vez* – *pardon* <> *una vez* – *ingratitude*). Plusieurs traducteurs remplacent (avec changement de la tournure de la phrase) le deuxième pardon par *cette grâce* (Cyprien, 86; Andilly, 104-5). Chez Marcelle Auclair (p. 125), Saint-Pierre a disparu.

Mais revenons à notre exemple (7):

- dans l'intertextualité traductionnelle la traduction la plus fréquente est le verbe *observer* (13 x) suivi de près par *garder* (8) mis en alternance avec *accomplir* (Grégoire, 603) (Arnauld, 515), *regarder* (Cyprien, 257), *pratiquer* (Clamart, 712).

Un autre exemple, caractérisé par le fait qu'il n'y a pas de synonymes possibles, est constitué par la formule christologique de la fin du chapitre III des Cinquièmes Demeures (M/D, 5, 3, 12):

(9) "por libramos de la *muerte*, la *murió* tan penosa como *muerte* de cruz".

La se rapporte à *muerte* en qualité d'une espèce d'accusatif interne, et ce malgré (ou plus précisément à cause de?) la présence du qualificatif

²⁰ Les autres traducteurs remplacent *guardar* (*observer*, *garder*) en deuxième position par un mot d'explicitation: avec *grand soin* (Arnauld, 515), *bien* (Cyprien, 257), *comme il se doit* (Elisée, 354).

penosa. Mais, qu'en font les traducteurs? En d'autres mots, que reste-t-il des quatre points d'appui de Sainte Thérèse: *muerte – la – murió – muerte*?

- (Auclair, 943): (1) la mort; (3) la mort; (2) mourut; (4) la mort
 (Clamart, 1054): (1) la mort; (3) la plus cruelle; (2) enduré;
 (4) la mort
 (Grégoire, 919): (1) la mort; (3) une mort; (2) accepté; (4) celle
 (Cyprien, 493): (1) la mort; (2) en... vne; (3) enduré; (4) celle
 (Andilly, 745): (1) de la mort & d'une mort éternelle; (2) en ... vne;
 (3) a souffert; (4) vne
 (Elisée, 72): (4) de la mort; (2) vne mort; (1) a souffert; (3) celle
 (Bouix, 455): (1) la mort; (3) à la mort; (2) s'est livré; (4) celle
 (Brétigny, II, 109): (1) de la mort; (2) l'; (3) endurée; (4) celle

lui qui pour vous délivrer de la mort mourut de la mort si douloureuse qu'est la mort sur la croix (Auclair)
 afin de nous délivrer de la mort, il a enduré la plus cruelle de toutes, la mort de la croix (Clamart)
 c'est pour nous délivrer de la mort qu'il a accepté une mort aussi douloureuse que celle de la Croix (Grégoire)
 lequel pour nous delivrer de la mort en a enduré vne si penible, comme a esté celle de la Croix (Cyprien)
 lors que (= 2) pour nous délivrer de la mort & d'une mort éternelle, il en a souffert sur la croix vne si terrible (Andilly)
 veu qu'il a souffert vne mort si penible, comme celle de la Croix, pour nous delivrer de la mort (Elisée)
 pour nous délivrer de la mort, il s'est livré lui-même à la mort la plus terrible, à celle de la croix (Bouix, III, 455)
 pour nous delivrer de la mort, il l'a endurée si penible & amère, comme est celle de la Croix (Brétigny, II, 109)

Le schéma est éloquent. Mis à part l'ajout d'Andilly (*vne mort éternelle*, 745), les traducteurs diversifient leurs stratégies entre Auclair (4x) et Brétigny (1x). L'arsenal anaphorique est complet : *la, en...vne une, l' et celle*.

Les deux exemples suivants concernent plus directement la possibilité de remplacement de redoublements par des synonymes. Le premier (M/D, 3, 2, 11),

(10) "... y era motivo para que mi alma diese grandes *alabanzas* a Dios. Pues si la mía, con ser tan ruin, hacía esto, las que son buenas y humildes le *alabarán* mucho más ; y por sola una que le *alabe* una vez, es muy bien que se diga, a mi parecer,...",

pose la justification de son écriture par le biais de ses supérieurs et par l'effet de ses propres lectures. Il s'agit du mot-terme *alabanzas* – *alabar* qui apparaît trois fois d'une façon relativement rapprochée dans le texte de Sainte Thérèse. Or le résultat est impressionnant: dans pratiquement tous les cas les traducteurs utilisent *louer* – *louanges* (18/24); seuls les termes *action de grâces* (2x) (Andilly, 711; Grégoire, 859-60; Bouix, 388) et *bénir* (1x) (Clamart, 1007) et un anaphorique verbal (*le feront* = *louer*) (Brétigny, II, 49) ont l'air de sortir du ton. S'agit-il du statut "terminologique" des expressions *louanges* – *louer* – *action de grâces* et *bénir*, que les rend difficilement remplaçables?

Le deuxième exemple de cette catégorie est de nature purement lexicale. Il s'agit d'un exposé de type économique où Thérèse présente un aspect tout à fait concret en même temps que fondamental de sa réforme: le financement de ses fondations (F, 20, 13):

(11) "... yo siempre he pretendido que los monasterios que fundaba con renta la tuviesen tan bastante, que no hayan menester las monjas a sus deudos ni a ninguno, sino que de comer y vestir les den todo lo necesario en la casa, y las enfermas muy bien curadas; porque de *faltarles* lo necesario vienen muchos inconvenientes. Y para hacer muchos monasterios sin renta, nunca me *falta* corazón y confianza, con certidumbre que no les ha Dios de *faltar*. Y para hacerlos de renta y con poca, todo me *falta*. Por mejor tengo que no se funden."

En trois lignes nous avons 4 fois le verbe *faltar*. Or, on aurait pu s'attendre à ce que le jeu des synonymes nous révèle au moins comment les traducteurs ont compris le mot dans ses différentes acceptions. Rien n'est moins vrai. Sur un total de 32 occurrences, nous trouvons 18 fois le verbe *manquer*, réparties de la façon suivante:

1. *manquer* (Auclair, 712; Clamart, 552; Elisée, 308; Cyprien, 649; Denys, 398-9)
(...) (Andilly, 380; Bouix, II, 282)
ne pas avoir (Grégoire, 1228)
2. *manquer* (Auclair, Elisée, Grégoire, Cyprien, Bouix, Denys)
faire défaut (Clamart) (...) (Andilly)
3. *ne pas falloir* (Elisée, Denys)
ne pas faire défaut (Auclair)
ne pas abandonner (Clamart, Andilly)

ne pas laisser (Cyprien)
veiller (Grégoire) *prendre à charge* (Bouix)²¹

4. *manquer* (Bouix, Auclair, Denys, Clamart, Elisée, Grégoire, Cyprien)
 (...) (Andilly)

Une double observation: 1) "l'absence" étonnante du verbe *manquer* pour le troisième volet/la troisième position de la redondance (*Dios no les ha de faltar*), liée à la lecture du texte espagnol (le sens spécifique du verbe), à l'aspect idiomatique de l'expression et à la variabilité traduisante; et 2) les "absences" de Robert Arnauld qui s'expliquent par la spécificité de la méthode de traduction utilisée. En effet, Arnauld d'Andilly traduit plutôt globalement (on pourrait dire en quelque sorte "en consécutive") en prenant une distance bien marquée par rapport à l'original, ce qui lui permet d'agencer les contenus à sa façon et d'abord et avant tout en fonction de l'élégance du résultat.

Un autre aspect qui favorise le "redoublement" est celui des structures parallèles:

(12) "la más pudiere *padercer*, que *pandezca más*" (M/D, 2, 1, 7)

Et, en effet, les traducteurs ont suivi: *souffrir – souffre* (Auclair, 288; Clamart, 951; Bouix, III, 366); *endurer – endure* (Brétign, II, 29). Elisée (21) combine les deux (*endurer – souffre*), Grégoire (841) pratique la substitution verbale (*le fasse*), Cyprien (457) introduit le synonyme *patisse* et Andilly réduit dans sa traduction les deux à un seul verbe: *souffrir*.

Plus évident encore est le texte de (M/D, 3, 1, 7):

(13) "*Probémonos a nosotras mesmas, ... u pruébenos el Señor,...*"

Ici le parallélisme frôle la reprise. Tous les traducteurs reprennent le couple *éprouver – éprouver*: Clamart, 1001; Grégoire, 850; Cyprien, 462; Andilly, 706; Elisée, 37; Bouix, III, 377; Brétigny, 40. Seule Auclair "modernise" timidement *éprouvons-nous* en *mettons-nous à l'épreuve*.

Un troisième exemple encore dans la ligne du précédent:

(14) "Que es mucho de personas tan concertadas *espantarse* de todo; y, por ventura, de quien nos *espantamos...*" (M/D, 3, 2, 13).

²¹ Il suffit quelquefois, pour supprimer une redite, de remplacer le tour négatif par le tour positif et vice versa (Legrand, o.c., p. 210).

espantamos (2)	espantarse de (1)	nos
Auclair, 903	s'offusquer de (=)	nous nous offusquons
Clamart, 1008	prendre ombrage de	nous étonne
Grégoire, 861	s'étonnent de tout (=)	nous étonne
Cyprien, 467	s'estonnent de (=)	causent l'étonnement
Eliséé, 35	s'estonnent de (=)	nous nous estonnons
Bouix, 390	s'effrayer de	les étonne
Andilly, 712	craindre	(...)

Reste, bien entendu, la question de savoir quel est le rapport de sens entre *s'offusquer* – *prendre ombrage de* – *s'étonner de* – *étonner* – *causer l'étonnement* – *s'effrayer de* et *craindre*, d'abord dans le cadre de l'intertextualité des traductions, ensuite (et peut-être surtout) par rapport au verbe *espantarse de* Sainte Thérèse (*asustarse* + *admirarse* + ...).

Le dernier exemple de cette série (F, 20, 7-8),

(15) "Por donde se da a entender que también fue visión intelectual como imaginaria y que ni pudo ser *antojo* ni *ilusión* del demonio.

Lo primero, no fue *antojo*, por el gran efecto que hizo,... No ser demonio, también se entiende,...",

concerne la fondation d'Alba de Tormes et plus particulièrement la vision de Saint André de sa fondatrice Teresa de Layz.

Le mot qui nous intéresse ici est *antojo* (*antojo ni ilusión del demonio*). En effet, il est repris comme tel immédiatement après: *Lo primero, no fue antojo,...* Il s'agit de toute évidence d'une reprise plutôt qu'une redite. Et les traducteurs réagissent en conséquence:

une idée qu'elle s'était forgée (2x, Auclair, 709-10)
 une chimère (2x, Clamart, 549-50)
 une illusion personnelle (2x, Grégoire, 1225)
 chose phantastique (2x, Elisée, 305 ; 2x, Denys, 392)
 jeu de l'imagination (2x, Bouix, II, 278-9)

Seul Cyprien (647) alterne *phantaisie* et *imagination*, tandis que Robert Arnauld passe outre en englobant la reprise dans la dynamique traduisante qui lui est propre. Il propose: *imagination fantastique*.

Notre dernier exemple "à statut terminologique" concerne le mini-système thérésien composé des mots-termes *oración* et *rezar*. On le trouve formulé tel quel au chapitre 19 de sa Vie (V, 19, 10):

(16) "Poníame en el pensamiento que cómo cosa tan ruin y habiendo recibido tantas mercedes, había de llegarme a la *oración* ; que me bastaba *rezar* lo que debía, como todas;..."

et à la Fondation de Beas (F, 22, 11):

(17) "Iba a una parte a rezar desviada, adonde le hacía el demonio notables burlas. Muchas vezes comenzaba a las diez de la noche la oración, y no se sentía hasta que era de día."

Le chapitre 19 fait partie d'un bloc doctrinal particulièrement dense consacré à la présentation de ce que O. Steggink²² (entre autres) qualifie [encore aujourd'hui] de "degrés d'oraison", en l'occurrence le quatrième. De plus, chez Thérèse, cette présentation n'est à aucun moment indifférente par rapport à sa propre situation d'oraison, d'écriture et de vie. En fait, elle nous parle d'une tentation de fausse humilité qui consisterait à abandonner/avoir abandonné (pendant un an et demi) "l'oraison" (personnelle) (TA, 136)²³ pour la prière de tous/toutes ("como todas").

Les traducteurs reprennent sans exception le système espagnol, au moins dans la forme, et traduisent: oraison – prières/prier. Seul Elisée (115, I) remplace prières par "reciter vocalement". C'est que, en espagnol thérésien/classique, en effet, rezar alterne souvent avec oración vocal (AUT, V, 1737, s.v.)²⁴.

De plus, nous retrouvons dans les textes français tout un ensemble de spécifications qui s'ajoutent aux termes de base, et qui sont clairement d'origine traductionnelle:

- Cyprien (86) met une majuscule à *Oraison*. S'agit-il d'une indication d'un ordre ou hiérarchie quelconque? Dans le même sens: *bastaba, pretendre – il me suffisait* (Auclair, 126) ou *me contenter de* (Andilly, 105).
- partout on insiste sur l'élément vocal: *dire* (Auclair, 126), *réciter* (Clamart, 136; Grégoire, 188; Elisée, 115), *vocalement* (Cyprien, 86; Elisée, 115), *vocales* (Andilly, 105)²⁵.
- partout aussi la dimension collective de la prière: *prières communes* (Auclair, 126), *comme les autres* (Clamart, 136; Cyprien, 86; Elisée, 115; Bouix, I, 235), *comme toutes les religieuses* (Grégoire, 188-9).
- et, enfin, une note formelle: *comme je le devais* (Auclair, 126), *prières d'obligation* (Clamart, 136), *prières commandées* (Grégoire,

²² O. STEGGINK, *Introduction au Château Intérieur de Sainte Thérèse d'Avila*, Nantes (C.E.H.S.): Parole et Silence, 2006, p. 38.

²³ T. ALVAREZ, *Comentarios a "Vida", "Camino" y "Moradas" de Santa Teresa*. Burgos: MC, 2005: "Para la reflexión y oración personal y de grupo", p. 136. En français on dirait parfaitement "la prière personnelle".

²⁴ *Diccionario de Autoridades de la lengua castellana*, RAE, 1737 (Madrid, Gredos, 1963, s.v. REZAR): "Orar y pedir vocalmente à Dios...".

²⁵ Un exemple parmi d'autres: "Indiquons d'emblée que nous désignons par le mot "oraison" la prière qui a pour véhicule une *parole intérieure* et se distingue par là de toute *prière proférée*" (Fr. Elie DE JÉSUS-MARIE, "Les principes d'oraison", in *La prière*, Paris, Cerf, 1959, p. 228.

188-9), *ausquelles j'étois obligée* (Andilly, 105), *ce a quoy tu es obligee* (Elisée, p. 115), *les prières de règle* (Bouix, I, 235).

Le deuxième exemple (17) concerne la fondation du monastère de Beas et le rôle joué par Catalina Godínez "lors que Notre Seigneur lui fit entendre son appel". Le paragraphe 11 nous raconte un des aspects saillants de cette lente recréation par Dieu.

Ici encore les traducteurs sont pratiquement unanimes pour traduire le couple *rezar – oración* par *prier – oraison*. Seuls Bouix (II, 306) (*choisir pour oratoire*) et Grégoire (1241) (*faire ses dévotions*) remplacent *prier* par une expression à leurs yeux traductionnellement équivalente. La majuscule de "Oraison" que nous (re)trouvons chez Elisée (318) et Denys (423) (=) semble indiquer ici plutôt une alternance d'usage/stylistique qu'une relation stricte d'ordre typologique. [q.ch. de grand vs q.ch. de petit/ q.ch. de grand > q.ch. de petit].

En français, l'alternance *prière – oraison*, qui est encore utilisée par les traducteurs d'aujourd'hui (Auclair et Clamart), rend-elle correctement/adéquatement la sémantique des concepts thérésiens? Ou plutôt, comment est-elle perçue (et comment a-t-elle été perçue) dans l'histoire par le lecteur français?

D'abord un constat. Dans plusieurs publications récentes sur Thérèse d'Avila²⁶ en français, le terme *oraison*, tout en étant normalement utilisé, offre pratiquement dans tous les cas un sens de type "spécialisé" ou "technique" (*degré_d'oraison, oraison de quiétude*)²⁷ et même référentiel (*l'enseignement de Thérèse sur la prière silencieuse, l'oraison,...*). Lorsque le P. Laurier traduit lui-même (par exemple, V, 7, 1: *oración*)²⁸ il préfère le mot-terme *prière*. Cependant, au moment de paraphraser notre premier exemple (16)²⁹, il reste fondamentalement fidèle à l'ensemble de nos traducteurs: *oraison, faire comme tout le monde, obligation, réciter les prières vocales*. En d'autres mots, il reste fidèle à la *référentialité thérésienne*. Et nous lisons (p. 25-6):

Il faut se souvenir qu'au Monastère de l'Incarnation, il n'y avait pas de temps régulier [importance de la régularité, du temps et de la méthodicité!] de l'oraison comme telle, mais seulement les prières vocales, les dévotions dans leurs petits oratoires [voir les traductions de Bouix et de Grégoire de notre exemple (16)], et, bien sûr, la prière liturgique, l'Office du Carmel, la liturgie du Saint Sépulcre qui était très

²⁶ Jean-Marie LAURIER, *Thérèse d'Avila. Chemin vers l'eau vive*, Parole et Silence, 2005 (Cahiers de l'Ecole Cathédrale), p. 7.

²⁷ *Idem*, p. 8

²⁸ *Idem*, p. 25

²⁹ *Ibid.*

longue. Thérèse donnera l'oraison au Carmel; elle l'y installera pour ainsi dire, comme le chemin le plus simple vers la source d'eau vive.

Nous rencontrons une même fidélité référentielle chez O. Steggink où le terme *oraison* déborde amplement la *prière* (*degrés d'oraison, vie d'oraison, formes d'oraison, oraison simplifiée, oraison de recueillement, oraison mystique,...*). La seule occurrence du terme *prière* se trouve à la page 46: "*s'engager plus résolument dans la prière*"³⁰.

Un deuxième aspect "spécialisé" ("technique") qui intervient dans la terminologie de l'oraison aujourd'hui est celui de la structure conceptuelle *Oraison*. Ici l'outil de référence est le manuel. La terminologie/nomenclature s'y trouve définie comme telle (inventaire rédactionnel). Un exemple parmi de très nombreux autres: *l'Oraison méthodique* du Cardinal Lercaro³¹ composée de plusieurs séquences conceptuelles de termes: *Oraison* (0) – *Oraison mentale* (1) – *Oraison mentale diffuse* (1.1) – *Oraison mentale formelle* (1.2) – *Prière vocale* (2). Ici également (comme dans le cas précédent), la spécialisation pose le problème du langage. Langage religieux, langage mystique: oraison définie comme "communication de l'âme avec Dieu sans l'entremise d'une formule de prière" (Bénac, 738); ou comme "un temps quelque peu considérable consacré à la prière personnelle (faire oraison)" (DS, XI, 1982, 831).

Reste, enfin, un troisième facteur de spécialisation qui lui se trouve "en cohabitation" avec le français courant.

D'un côté, dans la "littérature spécialisée (spirituelle)" (à ne pas confondre avec un manuel théorique/doctrinal/systématique – notre type 2) comme, par exemple, le livre d'Adalbert Hamman (*Abrégé de la prière chrétienne*, 1987)³², le terme *prière* s'est nettement imposé à *oraison*: *la prière du coeur* (107), *la prière de Jésus* (107), *les prières de circonstance* (107), *la prière* (107, 194, 195, 196, 199), *prière liturgique* (194, 196), *prière personnelle* (194, 197), *prière communautaire* (195), *prière de l'Eglise* (195), *prière personnelle ou privée* (196), *prière hindoue* (198), *la prière du foyer* (198), *la prière commune* (198),... vs *oraisons jaculatoires* (107), *oraison mentale* (194), *oraison* (194). Bien entendu, dans le chapitre consacré à Thérèse d'Avila (140-145), nous retrouvons 12 fois *oraison* (dont *oraison*

³⁰ Voir aussi: Guido STINISSEN, *Comment faire oraison*. Paris: Cerf, 2003 (Epiphanie); E. RENAULT et J. ABIVEN, *L'oraison thérésienne*. Toulouse: Carmel, 2002 (ExistenCiel); Thérèse d'Avila: *Prières*, Paris: Médiaspaul, 1993 (famille carmélitaine); J. Dorcase, *Des mots pour prier. Prières des grands orants*. Paris: Cerf, 1988 (Epiphanie); M. OLPHE-GALLIARD, "L'initiation à la pratique de l'oraison dans la vie religieuse", in *La prière*. Paris: Cerf, p. 246: l' "oraison affective" de Sainte Thérèse d'Avila.

³¹ Cardinal LERCARO, *Méthodes d'oraison mentale*, Xavier Mappus, Le Puy, Paris, 1958, pp. 11-15.

³² Adalbert HAMMAN, *Abrégé de la prière chrétienne*, Tournai-Paris: Desclée, 1987.

vocale, p. 141) et 6 fois *prière(s)/prier*. Il s'agit manifestement d'une spécialisation référentielle (plusieurs occurrences du terme *oraison* se trouvent dans les citations thérésiennes).

D'autre part, dans cette même catégorie, nous sommes confrontés à une nouvelle spécialisation/ technicité: les rapports entre *liturgie* et *oraison* (malgré *l'oraison vocale* thérésienne déjà citée de la page 141) (p. 196: "la prière liturgique ... (et) la prière personnelle/privée... sont deux formes ou deux moments d'une même oraison"); les rapports conceptuels entre *oraison mentale* et *contemplation (oraison mentale passive, extraordinaire, infuse ou mystique)*³³ et les rapports entre *oraison* et *méditation*³⁴. Ces deux derniers en rapport avec notre point deux.

Cette troisième "technicité" (la valeur liturgique des termes) est à cheval sur la deuxième (la méthode) et la première (Thérèse d'Avila) — nous venons de le voir —, mais elle a été très rapidement rejointe par le français courant et ce plus particulièrement dans une dimension diachronique. Les termes "devenant" tout simplement des mots. Une nouvelle fois se pose ici le problème du langage religieux.

Aujourd'hui, les rapports semblent s'éclaircir. Les critères cependant restent très nombreux: général/spécialisé; liturgique/personnel; temps modernes et contemporains/époque classique; qualité; temps long/temps court; vocabulaire religieux/vocabulaire spirituel...

1. Pour de nombreux auteurs, "Le mot 'oraison' signifie tout simplement 'prière' " (Warnier, s.v.) (1998); le Grand Robert (2001) le qualifie de Vx (vieux) (IV, 2198); A Rey, dans son *Dict. Hist.* (1992), affirme que "prière... a éliminé du langage courant oraison (II, 1629)"; pour Bricout il s'agit du sens étymologique "toute prière" (V, col. 106)³⁵.

³³ C. LERCARO, o.c., p. 12. J. BRICOUT, lui aussi, établit une distinction entre *oraison* – oraisons *ascétiques* – *oraisons mystiques* (voir *contemplation*).

³⁴ Marianne KOHLER, *Méditation. Thérèse d'Avila à la rencontre des Tibétains*. Paris: Dervy, 2006, p. 24: "Oraison? Méditation? Les deux mots sont synonymes." (!) Plus nuancée me paraît l'affirmation de P. WARNIER (*Prier*, Paris, Bayard-Centurion, 1998, s.v. "L'oraison": "Peut-être cependant faut-il ici ne pas trop couper l'oraison de la méditation (à partir de l'Écriture, d'un événement, d'une phrase tirée d'une prière)". Ou encore, J. BRICOUT, *Dictionnaire pratique des connaissances religieuses*. Paris: Letouzey et Ané, 1927, V, col. 105: "Souvent aussi on l'appelle méditation; toutefois ce nom se donne surtout à cette forme de prière mentale où dominant les raisonnements, tandis que le mot d'oraison s'applique généralement à cette forme de prière où dominant les pieuses affections. Mais ces deux mots se prennent souvent l'un pour l'autre". Exactement dans la même ligne se situe A. STINISSEN, *Lumière sur nos chemins*, Dessain, 1962, Liège, p. 297.

³⁵ Références: P. WARNIER, *Prier. Petit guide encyclopédique de la prière chrétienne*. Paris: Bayard-Centurion, 1989; A. REY, *Le Grand Robert de la langue française*. Paris: Dictionnaires le Robert, 2001; A. REY, *Dictionnaire historique de la langue française*. Paris: Dict. le Robert, 1992; R. BAILLY, *Dictionnaire des synonymes de la langue française*. Paris: Larousse, 1971; H.

2. De plus, le mot garde un sens spécial/restreint en liturgie (technicité 3): "On l'utilise pour désigner ces prières brèves qui, à la messe, commencent par l'invitation "Prions" (Warnier, s. v. "L'Oraison")(1998). On lira une définition plus technique/spécialisée dans le GR (2001, IV, 2198)³⁶ (qui fait référence au *Dictionnaire de la liturgie romaine*). A. Rey (*Dict. Hist.*, 1992, II, 1375) parle de "courte prière" "spécialement") et le *Dict. encycl. de la Liturgie* (1984, II, 549)³⁷ définit: "En liturgie, ... une oraison [comme] ... une prière (!) (généralement brève) proclamée par le célébrant au nom de l'assemblée" avec possibilité de retourner la définition: "Prière après la communion: Oraison dite par le prêtre au nom de l'assemblée après la comunión" (Idem, II, p. 557) ou encore "Prière sur les offrandes: Oraison dite tout haut par le prêtre à la fin du rite de préparation des offrandes et que l'on appelait jadis secrète parce qu'elle était dite tout bas." (DEL, II, 558). S'agirait-il tout simplement d'une question de langage (en l'occurrence le langage liturgique vs le langage commun), les deux termes ayant le "même sens" (Bénac, 738), et *oraison* se rapportant plutôt à la forme de la prière?

Nous retrouvons intégralement cette double distinction chez Bally (1971, s.v.): "*Oraison*: synonyme de *prière* (1), est surtout un terme de liturgie (2)".

3. Enfin, dans le vocabulaire de la spiritualité et surtout dans les temps modernes, le mot-terme *oraison* désigne ce qu'on peut considérer comme le sommet ou l'aboutissement de la prière, en quelque sorte: la prière par excellence" (Warnier, s.v., 1998). Il s'agirait soit d'une approche qualitative³⁸ soit d'une prise en

Bertaud DU CHAZAUD, *Nouveau dictionnaire des synonymes*. Paris: Hachette, 1971; D. SARTRE, A. M. TRIACCA; H. DELHOUGUE, *Dictionnaire encyclopédique de la Liturgie*, Turnhout, Brepols, 1984; *Dictionnaire de Spiritualité* (DS), XII, Paris, Beauchesne, 1986; XI, 1982; *La Liturgie des heures*, I, Avent – Noël, Cerf – DDB – Mame, 1980; G. MATHON, *Catholicisme Hier Aujourd'hui Demain*. Paris: Letouzey et Ané, X, 1985; XI, 1988; J. BRICOUT, *Dictionnaire pratique des connaissances religieuses*. Paris: Letouzey et Ané, 1927; H. BÉNAC, *Dictionnaire des synonymes*. Paris: Hachette, 1956.

³⁶ DGR, IV, 2198: "Courte prière que prononce le Célébrant ou l' Officiant ou encore celui qui préside les heures canoniales et qui généralement est précédée du "Dominus vobiscum" (*Dic. de la liturgie romaine*). Les trois oraisons de la messe, la *collecte* avant la lecture de l'épître, la *secrète* après l'Orate fratres, la *postcommunion* après l'antienne de la communion."

³⁷ *Dict. encycl.*, II, p. 549 parle de la "prière d'ouverture de la messe, ou oraison au sens fort (propre?), (qui) est reprise à la liturgie des Heures".

³⁸ Auguste SAUDREAU, *Manuel de Spiritualité*, Paris, Angers, Arras, Amat, Brunet, Grassin, 1920 (2), p. 206: "La prière mentale est la prière du coeur; quand elle se prolonge, on l'appelle oraison."

compte de type inclusif (d'appartenance à...) (par exemple, *l'oraison* comme spécificité de la spiritualité carmélitaine).

On le trouve aussi sous la forme de termes composés: *oraison mentale* (Warnier, en référence à ST); DEL, 1984, II, 549: "En spiritualité, l'oraison désigne une prière mentale prolongée"; "à sens où nous l'employons, [l'oraison signifie] la prière mentale par opposition à la prière vocale." (DPCR, 1927, V, col. 106); Bénac, 1956, p. 738); *oraison dominicale* (GR, IV, 2198; Bertaud, 1971, s.v. prière; DEL, II, 549; LH, 1980, 62; DS, XII, 1986, col. 84; Catholicisme hier et aujourd'hui, X, 1985, col. 112); *oraison jaculatoire* (GR, IV, 2198; Bertaud, 1971, s. v. prière; DS, VIII, 66-7; PR, s.v. jaculatoire); *oraison conclusive* (LH, VIII, 1980, 62-3: "dite à la fin de toute l'heure".

Pour le mot "prière" nous retrouvons la même distinction: (a) mouvement de l'âme vers Dieu (GR, V, 1194); synonyme de la religion et de ses vertus (J. Bricout, DPCR, V, 1927, col. 791); Bénac, 1956, p. 738 et (b) ensemble de formules exprimant (a) et consacrées par le culte et la liturgie (GR, V, 1194); sollicitation et demande (J. Bricout, DPCR, V, 1927, col. 791). Mais le terme s'est généralisé à tel point que pour Bally (s. v. prière) il est devenu un terme (?) du langage courant. Bénac le qualifie de "terme común" (1956, p. 738).

Reste par ailleurs la dimension diachronique: les lecteurs français d'hier et d'aujourd'hui, les traducteurs de Thérèse.

Or un premier concept pertinent dans l'histoire est celui du rapport mental/vocal. Bien entendu, pour Thérèse la prière vocale (*oración vocal*) doit être aussi mentale (*oración mental*) (*rezar = oración vocal*) (CE, 41,3). Mais lorsque la prière silencieuse constitue un exercice, pour la distinguer de la prière chorale, on emploie l'expression *oraison mentale*, parfois abrégée simplement en *oraison* (DS, XI, 837).

Sous le terme *Oraison* (II, p. 796), Furetière (1690)³⁹ distingue un sens "ordinaire" et "un sens étroit". Le premier reprend trois sortes d'oraisons: *la vocale, la mentale et la jaculatoire*; la deuxième reflète plutôt le sens liturgique. Mais la confusion s'installe déjà: on trouve, par exemple, "des oraisons dévotes" (III, 230) pratiquement côte à côte avec "vos dévotes prières" (Ibidem). Confusion qui, par ailleurs, n'ira qu'en s'accroissant dans la lexicographie des siècles suivants. A l'exception d'une citation de Clément XIV qui aurait pu être intéressante pour notre propos ("Ce ne sont pas les

³⁹ A. FURETIÈRE, *Dictionnaire universel*, La Haye-Rotterdam: A. & R. Leers, 1690; P.-C.-V. BOISTE, *Dictionnaire universel de la langue française*, Bruxelles, 1828, Chez FRECHET; Th. BACHELET, *Dictionnaire général des Lettres, des Beaux-Arts et des Sciences politiques et morales*. Paris: Delagrave, 1879; A. BESCHERELLE et J.A. PONS, *Nouveau dictionnaire classique de la langue française*. Paris: Garnier, 1886.

prières vocales qui font le mérite de l'oraison") dans un dictionnaire de 1828 (Boiste, I, s.v. *Oraison*), si l'auteur n'avait pas posé *méditation* comme synonyme d'*oraison*, les lexicologues de service mélangent les niveaux de spécialisation/langage ("Oraison, en termes de Liturgie, est synonyme de Prière") (Bachelet, 1879, p. 1343), les usages (oraison vocale - oraison mentale) (Ibid.) vs (prière mentale ou orale) (Idem, p. 1490) et les définitions (Oraison: Prière à Dieu; Prière: acte de religion par lequel on s'adresse à Dieu) (Bescherelle, 1886, s.v.).

En conclusion:

1. Bien qu'il n'y ait pas de redondance formelle au départ, les traducteurs se sont rendu compte du statut terminologique du couple *oración* – *rezar*. M. Auclair, par exemple, utilise l'expression formalisée *faire oraison* (GR, IV, 2198). C'est pourquoi aussi les traducteurs gardent le "même" système en français.
2. Mais c'est ici précisément que la situation se renverse et que l'on pourrait parler de redondances à l'envers. En français, le rapport *oraison* – *prière* n'a jamais été le même. Non seulement parce qu'il a évolué dans un sens *oraison* → *prière*, mais surtout parce que ni quantitativement (Thérèse d'Avila⁴⁰: *oración*: 1097 occurrences; *rezar*: 172; Thérèse de Lisieux: *oraison*: 26 occurrences; *prière* – *prier*: 441), ni conceptuellement les deux nomenclatures "collent" vraiment. En d'autres mots, les différences se situent tant au niveau de l'usage (langues de spécialité/ langage courant) qu'au niveau des contenus significatifs. C'est ainsi que, pour le deuxième exemple, où Thérèse joue moins la différence, Grégoire (1241) remplace *prier* par *faire ses dévotions* et Bouix propose (II, 306) *Elle avoit choisi son oratoire* en consonance formelle avec *oraison*. La contrainte émane du couple français. Plus concrètement, le lecteur français lisant le mot-terme *prier* ne lira à aucun moment *rezar*. Mais c'est là peut-être le propre de la traduction.

Un cas tout à fait comparable est celui de *entendimiento* (*entender*). Dans le fameux passage (V, 18, 14),

(18) "La voluntad debe estar bien ocupada en amar, mas no *entiende* cómo ama. El *entendimiento*, si *entiende*, no se *entiende* cómo *entiende*; al menos no puede comprender nada de lo que *entiende*. A mí no me parece que *entiende*, porque –como digo – no se *entiende*. ¡Yo no acabo de *entender* esto!

⁴⁰ A. FORTES, *Léxico de Santa Teresa de Jesús*. Burgos: MC, 1997; *Les mots de Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus et de la Sainte-Face, Concordance générale*. Paris: Cerf, 1996.

où Thérèse présente une première approche (paradoxale) de l'oraison d'union, le texte nous apparaît comme également doctrinal et chargé d'émotion religieuse. L'ensemble s'inscrit dans la conception augustinienne et franciscaine des trois puissances de l'âme. De là aussi le statut terminologique du mot.

Dans les traductions, et ce malgré la diachronie du terme (Maria Isabel Alvira nous parle, dans ce même contexte et en référence à ST *d'intelligence*, p. 264)⁴¹, malgré les retournements de sens tant en philosophie que dans le langage commun (Bénac, 324), malgré les nombreux critères de sens (actif – passif) et d'usage (synonymie) (DHLF, 1250-1; Bally, 145; LGR, 2001, II, 2217-8), tant aujourd'hui que dans le passé (Furetière, 1690, I, 90, 91, 604, 944: *entendement – intelligence – raison – conception – pensée*; GDU du XIXe, 1870, VII, s. v. *entendement*⁴²), tous les traducteurs sont restés fidèles au terme. Même Marcelle Auclair (p. 119) qui remplace systématiquement *entender* par *comprendre* garde *entendement*. Avec la restriction que dans notre deuxième exemple (V, 13, 12),

(19) ... ponémos a pensar un paso de la Pasión, digamos el de cuando estaba el Señor a la columna: anda el *entendimiento* buscando las causas que allí da a *entender*, los dolores grandes y pena que Su Majestad tendría en aquella soledad y otras muchas cosas que, si el *entendimiento* es obrador, podrá sacar de aquí.

(il n'y a pas d'oraison sans Jésus, sans l'Humanité du Christ) elle le remplace en deuxième position par *intelligence* (somme toute, assez logique puisqu'il s'agit d'un entendement "actif"). Exactement la même position où Grégoire (130) et Cyprien (57) remplacent *entendement* par *il* et où Bouix préfère *esprit actif* (163)⁴³ [*intelligence* = entendement actif]. Cette belle unanimité se perd lorsqu'on examine le verbe *entender*. Marcelle Auclair (119) le remplace systématiquement par *comprendre* qui était son sens dominant jusqu'au XVIIe siècle (LGR, II, 2218) et qui reflète des questions de niveau et d'usage. Dans le premier exemple, par contre, (18), se produit un phénomène de formalisme expressif (une espèce d'image acoustique: 8x *entender*, 1x *comprendre*) que les traducteurs ont essayé de respecter: Clamart, 130: 5x; Grégoire: 5x; Cyprien: 6x; Andilly, 99: 4x; Elisée, 109: 4x; Bouix, 4x.

⁴¹ M. Isabel ALVIRA, *Vision de l'homme selon Thérèse d'Avila*. Paris: Guibert, 1992, 264.

⁴² *Grand Dictionnaire Universel du XIXe siècle*, Pierre Larousse, Paris, Larousse et Boyer, 1870.

⁴³ Dans ce cas il pourrait s'agir de la substitution d'un substantif déterminé par un terme plus général (juge – magistrat, roseau – arbuste) (Bénac, 324).

Or, ce formalisme expressif débouche sur une “pointe thérésienne” (¡Yo no acabo de entender esto!) où le verbe *entender* figure comme tel. Et nos traducteurs ont du mal à traduire:

a) c’est précisément la position où on évite la forme “entendre”:

- Pour ma part, j’avoue que je m’y perds (Clamart, 130)
- D’ailleurs toutes ces choses sont au-dessus de ma portée (Grégoire, 179)
- & comment tout cela se fait, ie ne le peux comprendre (Cyprien, 81)
- & je ne le comprends pas moy-mesme parfaitement (Andilly, 94)
- ie ne puis comprendre cela (Elisée, 109)
- Au reste, c’est là un mystère où je me perds (Andilly, 99)

b) même Marcelle Auclair (119) qui garde le terme *comprendre* ne réussit pas vraiment sa traduction: “et cela, je ne puis arriver à le comprendre”.

Dans le deuxième exemple (19), les traducteurs ont essayé de traduire l’expression syntagmatique *da a entender* comme un tout organique plutôt que le terme isolé. De là une variabilité traductionnelle étonnante: *suggère* (Auclair, 86); [] *des* (Clamart, 95-6); *feront comprendre* (Grégoire, 130); *trouver dans la considération* (Andilly, 69); *qui luy font voir* (Elisée, 75); *tâche d’approfondir* (Bouix, I, 163); *qui luy font connoistre* (Cyprien, 57). Ici encore, la question se pose de savoir dans quelle mesure les lecteurs français lisent finalement le même texte. Avec, en supplément, la contrainte terminologique: dans notre deuxième exemple (19) tous les traducteurs traduisent *pensar* par *méditer* (Auclair, 86; Clamart, 95-6; Grégoire, 130; Elisée, 75; Bouix, 163: *prendre pour_sujet de méditation*; Cyprien, 57: *mettons nous dans la méditation de ...*). Et de nouveau, Andilly (69), en globalisant sa traduction (= distance) introduit la méditation à la fin et commence par *representons-nous...*

* * * * *

En guise de conclusion générale, trois réflexions en rapport avec ce qui est apparu dans les pages qui précèdent:

1. Une langue est un tout organique qu’il est difficile voire impossible de désarticuler. Dès qu’on touche à l’un on atteint l’autre. La moindre incursion/initiative déclenche une réaction en chaîne, un ensemble d’effets qui résiste à toute tentative de prédiction absolue ou de séquestration étanche. Et c’est là le vrai sens du concept des “contraintes”. Leur force réside à la fois dans leur inévitabilité et dans leur incapacité d’influencer définitivement les choix discursifs. Elles

sont inévitables en même temps que profondément inefficaces. "On n'est jamais plus créatif que dans la contrainte". [Le discours paradoxal de Thérèse en est la preuve évidente]

2. Une traduction doit être considérée comme telle. Elle porte sa finalité première en soi. Elle sert à ce qu'elle sert. Bien entendu, tout effort de nature traductologique se justifie pleinement et ce tant au niveau de l'évaluation qualitative que sur le plan de son utilité globale (que celle-ci soit de nature sociale, historique, culturelle ou autre), mais le résultat de l'activité traduisante constitue dans tous les cas une nouvelle entité qui renaît dans le dialogue avec un véritable lecteur fonctionnel qui fait confiance. Il s'agit là, à notre avis, de la seule manière de situer correctement les soi-disant "dérives traductionnelles" produites, entre autres, par les contraintes de la langue cible. Ici encore évitabilité alterne avec efficacité. [Le cas le plus étonnant à cet égard pourrait bien être celui d'un traducteur français de la deuxième moitié du XVIIe: Robert Arnauld Andilly.] [On peut tout traduire et rien ne se traduit. Tout et rien, le paradoxe mobilisateur fondamental de la mystique.]
3. Reste l'image sémantique du discours de la Sainte d'Avila en français et plus spécialement dans l'intertextualité de ses traductions françaises. Or, dans le cas spécifique que nous avons étudié, l'impact nous paraît évident. (a) Il se manifeste d'abord au niveau des différences significatives entre les mots-termes proposés en remplacement par les traducteurs français. (b) Il se manifeste ensuite à partir des changements de tournures de phrases réalisés par ces mêmes traducteurs en vue de la suppression/réduction de redites encombrantes et de lourdeurs inutiles. Tout cela compte tenu du "dossier sémantique" (diachronie, statut lexicologique vs terminologique, champs sémantiques vs structures conceptuelles) et en rapport avec la méthodologie traduisante. [Et encore une fois, c'est Robert Arnauld d'Andilly —qui s'est laissé prendre à son propre jeu rédactionnel, à sa propre dynamique d'écriture— qui obtient la palme.]

Et Thérèse? En partant de la valeur référentielle du texte thérésien on renverse la méthodologie traductologique. On passe de celui qui lit à celle qui est lue. Une intertextualité différente. D'autres "difficultés". La recherche n'est pas près de s'épuiser. Ce qui n'est pas étonnant avec Thérèse d'Avila.

